tous les moyens en son pouvoir, une faction anarchiste tendant à rompre les liens qui unissent la Hongrie à la monarchie autrichienne et à les miner toutes deux par leurs coupables projets. Kossuth et ses adhérens sont déclarés traîtres à la patrie, les mesures illégales adoptées, nulles. Ce dernier point s'applique en particulier à l'émission du papier-monnaie ordonnée par Kossuth sans avoir obtenu la sanction royale; il est très important, puisqu'il attaque à sa racine le crédit forcé que cet agitateur a su se créer, et qu'il est propre à ouvrir les yeux aux Hongrois sur les conséquences de son système même sous le rapport purement matériel.

PRUSSE.

Les nouvelles de Berlin publiées par les journaux de Vienne vont jusqu'au 17. La diète de Berlin, assemblée à l'hôtel Mieleng le 16 au soir, dans une séance interrompue pour quelque temps par l'apparition d'un major chargé de la disperser, a voté le refus des impôts.

Le désarmement de la garde nationale avait commencé le 15 au matin, et se faisait lentement, mais sans obstacle.

La sensation produite à Leipsig par la nouvelle de la mise à mort de Robert Blum, a donné lieu dans la soirée du 13 à une émeute populaire dirigée contre la maison consulaire d'Autriche, dont les armoiries ont été arrachées et mises en pièces.

ITALIE.

Par une proclamation datée du 12 novembre, le maréchal Radetzky impose une contribution extraordinaire aux chefs du dernier soulèvement des provinces lombardo-vénitiennes. Il les désigne par les trois catégories suivantes : 1° les membres des ci-devant gouvernemens provisoires; 2° ceux qui ont pris une part particulière à ce qu'on nommait les comités ; 3° ceux qui s'étaient mis à la tête de la révolution et qui y ont contribué activement en employant leurs moyens matériels et intellectuels.

La contribution doit être payée six semaines après la sommation qui sera adressée à chacun d'eux. Après l'expiration de ce terme, les biens des contribuables seront mis sous sequestre. Cette mesure est dirigée contre les nombreux émigrés, et indique que le maréchal veut les empêcher de conspirer de nouveau à l'étranger, contre l'Autriche, avec les revenus de leurs propriétés situées sur le territoire autrichien.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTERIEUR.

Constantinople, 4 Décembre.

La décade que nous venons de traverser a été un peu plus féconde en transactions en cercales que celles qui l'ont précédée. Nous avons pourtant tout lieu de croire que les affaires auraient été plus animées, si la marchandise n'était soutenue à des prix plus élevés que ceux que les acheteurs seraient disposés à payer. Comme nous avançons vers la mauvaise saison et que d'un autre côté, la plupart des chargemens qui arrivent ici, ne pouvant être vendus, sont expédiés en Europe, l'on pense que les prix de notre côté seront maintenus pour les bonnes qualités secondaires.

Il a été vendu cette décade environ 30/m kilots de blés tendres de Roumélie pour l'Angleterre; 12/m kilots de blés durs de la même provenance pour l'Archipel, et 80/m. kilots d'orges pour la Méditerranée. Aucune affaire n'a eu lieu en semence de lin.

Voici la côte de nos prix :

Blés durs d'Azoff . . .	P. 22	1/2 à 24
» » de Bessarabie	» 21	1/2 à 22 1/2
» » de Roumélie	» 17	à 19 1/2
» tendres de Roumélie	» 15	à 18
» d'Ibraïl . . .	» 13	à 17
Seigles.	» 11	à 12
Maïs	» 14	à 16
Orges	» 7	1/2 à 7 3/4
Avoines	» 8	1/2 à 8 3/4

Notre dépôt actuel est d'environ 350/m. kilots de blés durs et tendres, 140/m. kilots de maïs, et 20/m. kilots de seigles. Les avoines manquent.

NAVIRES AFFRÉTÉS.

Un mecklembourgeois pour charger à Odessa pour un port de la Hollande ou de la Belgique à 48 florins le last en tout.

Un anglais pour charger ici pour l'Angleterre à 40 shell. le tonneau.

Un d° pour charger ici pour l'Angleterre à 7 shell. et 1/2 par quarter.

Un d° pour charger ici pour l'Angleterre à 8 shell. par quarter.

Un d° pour charger ici pour l'Angleterre à 8 shell. et 1/2 par quarter.

EXPORTATION.

Fèves. — Cet article est en calme au prix de P. 13 1/2 à 14 l'oque, il en existe environ 400 balles sur place.

Graines jaunes. — Egalement en calme : Angora P. 21 1/2 à 22; Kaisserieh P. 20 à 20 1/2; Skilip P. 13 1/2 à 14; Tchoroum P. 14 à 15 l'oque.

Opium. — La dernière vente qui a eu lieu, a été de 6 couffes à P. 131. Depuis, cette drogue est sans demande, à P. 120 à 125, avec un dépôt de plus de 100 couffes.

Galles. — Cet article continue à manquer sur notre marché et à mesure qu'il en arrive, il est aussitôt vendu à P. 10 1/2 l'oque, la qualité noire et verte.

Cire jaune. — P. 21 1/2 à 22.

PRIX DES DRAPS.

L. Peters, Mah. Serroil ,	P.	18	18 1/2
Id. Casimirs	»	24	24 1/2
Id. Ces. Elbeufs	»	28	29
Id. Extrafin London »	»	25 1/2	26
Id. Extra Mah. Lond. »	»	22	22 1/2
Sternickel et Gulcher, Mah. Serrail	»	17	17 1/2
Id. Extrafin London »	»	27 1/2	28
Id. Casimir Elbeuf »	»	27	28
Gever et Schmidt, Elbeuf 1er qté	»	41	42
Id. Id. 2e qté.	»	37	38
Id Id. 3e qté.	»	32	32 1/2
J. Baum Saxonia.	»	22	23
L. Massan Lipsio	»	44	44 1/2
J. N. David et Ce. Lipsio. . .	»	40	41

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 29 novembre.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur angl. *Queen*, capi. R. Williams, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

Du 1er décembre.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr. *Stamboul* c. M. Ballovich, avec march. diverses, groups et passagers.

TREBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. G. Bianchi, avec march. diverses, groups et passagers.

DÉPARTS du 29 novembre.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français de la compagnie ROSTAND, *Bosphore*, c.t B. Arnaud, avec marchand. diverses, groups et passagers.

du 30 novembre.

LIVERPOOL. Bateau à vapeur anglais, *Osmanly*, cap. E. Marason, avec march. div. groups et passagers.

Du 1er décembre.

TREBISONDE, Bateau à vapeur ottom., *Faicitai-Tidjaret*, cap. G. Clician, avec march. div. groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 29 novembre.

KERTCH. Br. russe, *A. Nicolaos*, c. E. Ghoudhis, charge de blé, à ordre.

ISMAIL. Br. grec, *Efthikia*, c. N. Gulando, chargé de blé, adressé à M. Mussuri.

Du 30 novembre.

ODESSA. Br. sarde, *Raffaele*, c. D. Capello, charge de blé, à ordre ; br. sarde, *Mario Eugenio*, c. F. Picalugo, chargé de blé, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *Ghalia*, c. C. Cotapas, chargé de maïs, à ordre.

VARNA. Br. grec, *Aglaio*, c. M. Nerci, chargé de blé, adressé à M. Dhimitracopulo.

TAMAROVA. Br. grec, *Evanghelistria*, c. Y. Sarcassis, chargé de blé, adressé à M. Cumduri.

Du 1er décembre.

ODESSA. Trois-mâts angl. *Westbrook*, c. J. Longridge , charge de blé, à ordre ; trois-mâts angl. *Jubilée*, c. W. Henderson, charge de blé, à ordre ; br. angl *Ambassador*, c. W. Rossinaud, charge de blé, adressé à M. Eignaud ; br. sarde, *Goito*, c. L. Capurro, charge de blé, adressé à M. Berzolese; trois-mâts sarde , *La Sultana*, c. A. Anselmi, charge de blé, à ordre ; br. grec, *Tiri*, c. Y. Bicurg , charge de blé, adressé à M. Ioghetis.

GALATZ. Sch. angl. *Sussex Lass*, c. G. French, chargé de maïs ; trois-mâts aut. *Gut*, c. G. Frellartinovich , chargé de blé , adressé à M. Lemmi ; br. angl. *Hellen*, c. J. Gregor, charge de maïs, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *Yasson*, c. A. Calamidhis, chargé de maïs et blé, à ordre ; br. grec, *Calliopi*, c. M. Paleoluca, chargé de blé , adressé à M. Dhimitriadhis; trois-mâts aut. *Enrietta*, c. V. Comandieh, charge de maïs, adressé à M. I emmi.

ISMAIL. Br. ion. *A. Dhimitrios*, c. J. Verghiotti, charge de blé, adressé à M. Cuppitch.

BERDIANSKA. Br. grec, *Tibi*, c. G. Comini; charge de blé, à ordre.

BALGIK. Br. grec, *Evanghelistria*, c. D. Beceyeros, chargé de blé, à ordre.

VARNA. Br. russe, *A. Nicolaos*, c. P. Fundukí, chargé de blé, adressé à M. Despotopulo.

TAMAROVA. Br. grec, *Rodhon Amarandon*, c. D. Talarri, chargé de blé, adressé à M. Chrimovelouni.

PYRGOS. Br. sarde, *Michel-Arcangelo*, c. T Cazzolo, chargé de blé, à ordre.

Du 2 décembre.

ODESSA. Trois-mâts autr. *Oronte*, c. S. Siclic, charge de blé, adressé à M. Delta ; br. autr. *Giovannino*, c. M. Angus, charge de blé, à ordre ; br. autr. *Gerolamo*, c. A. Gelalia, charge de blé, adressé à M. Flori; br. sarde, *Terrore*, c. G. Gallo, chargé de blé, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *Gedeone*, c. T. Milloscevich, chargé de div. march. à ordre.

GALATZ. Br. grec , *Norma* , c. E. Zingo , chargé de blé, adressé à M. Conudiotti.

TAMAROVA. Br. grec, *P. Crilloitiana*, c. E. Zucharis, charge de blé, à ordre.

ALEXANDRIE. Br. grec, *Napoleon*, c. M. Maliarski, chargé de blé, adressé à M. Sechiari.

BALGIK. Br. russe, *Elena*, c. C. Trojanovich, chargé de blé, adressé à M. Zino.

DÉPARTS du 29 novembre.

FALMOUTH. Trois-mâts angl. *Circassien*, c. G. Tenevich, charge de blé.

MALTE. Br. russe, *S. G. Battista*, c. P. Stanovich, charge de blé.

CORFOU. Br. autr. *Conte Koronzoff*, c. C. Mussuri, chargé de blé.

BATTUM. Sch. angl. *Syren* , c. A. Aspsel, en lest.

SYRA. Br. russe, *S. Michele*, c. M. Despotuli, chargé de blé.

CHIO. Br. russe, *Argholitissa*, c. C. Canatis, en lest ; br. grec, *Catterina*, c. S. Frangaki, chargé de blé.

SMYRNE. Br. grec, *Eleni*, c. C. Kiparissis, chargé de div. march.

VARNA. Br. grec, *Virginia* , c. S. Patroni, en lest.

Du 30 novem

FALMOUTH. Sch. angl. *Falo*, c. W. Randell, charge de maïs ; sch. angl. *Queen*, c. P. Hanson, chargé de maïs.

LIVOURNE. Br. nap. *S. Antonio*, c. A. Camerotto, charge d'orge.

MALTE. Br. grec, *Nous Costandinos*, c. B. Papadhopulos, chargé d'orge ; br. nap. *Silorenza*, c. A. Scotto, en lest ; br. nap. *Villa di Sorrento*, c. G. Damijo, chargé de div. march.

SALONIQUE. Br. nap. *Elisabetta*, c. G. Demajo, en lest.

CHIO. Br. grec, *Tomaro*, c. M. Vitale, charge de div. march.

ODESSA. Br. grec, *Evanghelistria*, c. H. Turpi, charge de div. march.

Du 1er décembre.

MARSEILLE. Br. grec, *Pitagoras*, c. A. Bouzzonas, en lest.

GENES. Br. sarde, *Raffaele Clementino*, c. C. Capello, charge de blé et laine ; br. sarde, *Michele* , c. D. Gozzolo, chargé de blé , br. sarde, *Goito*, c. L. Capparo, chargé de blé ; trois-mâts sarde, *La Sultana*, c. A. Anselmi, chargé de blé.

MALTE. Br. grec, *Iraclia* , c. S. Zografos, chargé de blé.

Du 2 décembre.

FALMOUTH. Br. angl. *Marie*, c. A. Bain, chargé de blé.

MARSEILLE. Br. sarde, *Tevere*, c. G. Gatto, chargé de blé.

LIVOURNE. Br. grec, *Aristiddhis*, c. D. Assimacos, charge de blé ; br. russe, *Catterina*, c. N. Jovanovich, chargé de blé.

TRIESTE. Br. grec , *Arghiro* , c. M. Dambasas, chargé de blé ; br. grec, *Marigho*, c. Y. Barzarsis, chargé de maïs.

SPEZZIA. Br. grec, *Evanghelistria*, c. V. Findigiero, en lest.

GALATZ. Br. suéd. *Gregorius*, c. A. Spalander, chargé de blé.

MER-BLANCHE. Br. grec, *Ellas*, c. M. Susani, chargé d'orge.

ANNONCES.

CIRCULAIRE.

Marseille, le 14 novembre 1848.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prévenir que par suite du décès de Notre S. P. STENGLE et d'accord avec nos commanditaires, notre Société se trouve dissoute et ne s'occupera dès ce jour que de sa liquidation.

En vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder, nous vous prions de prendre note de notre signature, ainsi que de celle de notre ami Monsieur GEORGES NOVACK auquel nous avions déjà confié notre procuration.

Agréez nos salutations distinguées.

STENGLE et Comp.

Avviso.

Le sottoscritti Agenzia Princip. si reca a dovere di annunziare al Pubblico ed al commercio di questa piazza, che durante la prossima stagione invernale, incominciando da martedì 12 decembre in poi, avranno luogo ogni secondo martedì ad un' ora dopo mezzo giorno, delle partenze de' suoi Piroscafi per

BURGAS ET VARNA,

QUINDI RITORNO.

Per le ulteriori condizioni e tariffe per passeggieri, merci e gruppi, do insinuarsi al Concello ed alle risp. Agenzie.

Galata di Costantinopoli 1° decembre 1848.

Dall' Agenzia Principale dell' I. R. P. Lloyd Austriaco, Il Ser. di Trieste.

NOTIFICATION.

La Société de commerce, sous la raison de : MAVROGORDATO et Cie, en liquidation, dirigée par M. Nicolas S. Mavrogordato, invite tous ceux qui auraient avec elle des affaires pendantes, et surtout les propriétaires des gages déposés chez elle, à se présenter personnellement ou par l'entremise de fondés de pouvoir, dans le délai de *trente jours* pour les personnes domiciliées en Turquie, et de *trois mois* pour celles qui se trouvent ailleurs, pour la liquidation définitive des leurs comptes et particulièrement pour la libération de leurs gages.

A défaut, et si aucune réclamation n'est faite dans l'intervalle du dit délai, la Société sera forcée de vendre les gages qu'elle possède, conformément aux règles insérées au portefeuille et en distribuer le montant à ses actionnaires à tenant du Contrat de Société. Cette distribution faite, le soussigné directeur n'assumera plus sur lui, par la suite, aucune espèce d'engagement ni de responsabilité.

Smyrne, le 16 novembre 1848.

Par ordre de la Société en liquidation:

Le Directeur. N. S. MAVROGORDATO.

Avis.

M. Edouard Ottoni a l'honneur de prévenir la Public et ses nombreuse Clientelle , que sa pharmacie située à Péra vis-à-vis du palais de Russie ayant été détruite par l'incendie du 6 septembre, il vient d'ouvrir, au fond de l'emplacement même qu'elle occupait, une officine et une salle provisoires où toutes les préparations demandées sont servies avec les soins et l'exactitude qui ont toujours recommandé cet établissement d'élite.

Péra, ce 14 octobre.

MASTIC ou CIMENT

POUR BOUCHER LES CAVITÉS DES DENTS:

DE

GUILLAUME NOBLE de WURTH,

Privilégié par S. M. l'Empereur d'Autriche.

Ce mastic, approuvé et reconnu pour excellent par la Faculté impériale, l'emporte, sur tous les autres, et ainsi que l'ont constaté les nombreux essais faits sur toutes les substances, non seulement sur la gomme ou résine que compose l'inventeur depuis nombre d'années pour les dents cariées, mais encore sur toutes les espèces de plombage; il peut s'appliquer sur chaque partie cariée de la dent, empêche de cette manière le contact de l'air et des aliments, prévient la douleur, et en rendant toute nouvelle carie impossible, ôte de la bouche la fétide puanteur qui en est la suite et fait que les dents cimentées de cette façon deviennent, comme les dents saines, propres à la mastication.

Dépôt à Constantinople, chez M. Edouard OTTONI ' pharmacien à Péra.

AU BON TON.

Par suite de l'incendie du 6 Septembre dernier, le Magasin de vente du Box Tox se trouve dans le local qu'occupait naguère la Chancellerie de Toscane , à Péra, à côté de la maison de Mme Bernard.

NOUVEAUX MODÈLES DE PARIS.

Le BON TON confectionne, d'après les nouveaux Modèles de Paris, les Chapeaux, les Capotes, pour dames et enfans, les Bonnets et les Coiffures.— Etoffes, Plumes, Fleurs et Rubans.

Le BON TON confectionne également, d'après ces Modèles, les Robes, les Manteaux et les Corsets.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES D'HIVER POUR ROBES.

Cachemires d'Ecosse , Mérinos unis et façonnés, Mérinos écossais et Flanelle pour Robes et Manteaux. Flanelle double pour Robes de chambre.

NOUVEAUTÉS.

Grand choix de Voilettes depuis 18 Piastres ; Petites Echarpes et Cravates de dames , Ecossaises, en velours et fantaisie ; Boucles de ceinture.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

ONGUENT ET PILULES D'HOLLOWAY.

CET ONGUENT extraordinaire guérit les plaies et les Ulcères les plus dangereux, les Maux de Jambes, les Maux du Sein, les Maux de Gorges le Chiego-foot, le Pian, la Lèpre d'Afrique, les Cancers, les Hemorrhoïdes, les Tumeurs, les Gonflements, les Scrofules, les Dartres, les Engelures, la Goutte , les Rhumatismes et presque toutes les maladies de la peau. — La piqûre des Mosquitoes et des *Mouches-de-Sable*.

LES PILULES étant composées entièrement d'Herbes Médicinales, ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance délétère. Bénignes pour la plus tendre enfance, ou pour la plus faible constitution, et également promptes et sûres pour détruire la maladie dans l'être le plus robuste , elles sont parfaitement inoffensives dans leurs opérations et dans leurs effets; *tandis qu'elles cherchent et qu'elles emportent les maladies de toutes espèces à quelque degré qu'elles soient arrivées*, quelque anciennes et quelques cruaciées qu'elles puissent être.

Les Fièvres intermittentes	L'Asthme
Les Taches sur la peau	Les Fièvres Bilieuses
La Bile	Les Coliques
L'Erysipèle	Les dérèglements des femmes
Les Fièvres de toutes espèces	La Goutte
Les maux de Tête	Les Maladies du Foie
Le Lumbago, dit mous de	Les Hémorrhoïdes
Reins	Les Rhumatismes
La Rétention d'Urine	Les Scrofules.
La Pierre ou la Gravelle	Le Tic-Douloureux
Les Tumeurs	Les Dartres.
Les Vers de toutes espèces	Les Maladies Vénér.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez M. A. STAMPA, Galata, Constantinople.

Edouard OTTONI, pharmacien à Pera.

PAR BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT ET ORDONNANCE DU ROI,

DRAGÉES BALSAMIQUES

AU

BAUME DE COPAHU,

DE FORTI, PHARMACIEN,

RUE SAINTE-ANNE, N° 25, A PARIS.

POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, ÉCOULEMENS RÉCENS OU CHRONIQUES, FLEURS BLANCHES, etc.

De tous les médicamens employés contre les écoulements, tant chroniques que récens, le Baume de Copahu est encore le seul dont l'administration ait été suivie de véritables succès ; aussi, les médecins lui accordent-ils la préférence à toutes autres préparations.

Mais le dégoût qu'il inspire est insurmontable chez certains malades , et le médecin est , dans une foule de circonstances, obligé de renoncer à ce précieux médicament , faute d'avoir un moyen d'administration qui lui enlève ce qu'il a de désagréable pour le goût et l'odorat ; tout en lui conservant ses propriétés, le seul, il a pu servir à un résultat avantageux pour la pratique. La Dragée au Baume de Copahu est bien jusqu'à présent la manière la plus agréable de prendre ce médicament; le Copahu, semblable à l'amande, se trouve renfermé dans la Dragée: une couche de sucre gommé aromatisé lui sert d'enveloppe; son volume très petit, la forme ovoïde, en rendent la déglutition facile aux personnes dont le gosier est le plus étroit ; on pourra donc désormais prendre le Copahu avec la même sensation de plaisir qu'une dragée.

Par ce moyen, la cure des maladies n'étant pas entravée dans son cours, par les dégoûts et maux d'estomac, qui l'arrêtent d'ordinaire, marchera avec toute la rapidité désirable, et le traitement n'ayant pas souffert d'interruption, aucune des guérisons radicales qu'aucune rechute ne viendra troubler.

La Dragée, par son enveloppe de gomme sucrée, est d'une grande solubilité dans l'estomac ; aussi s'extrait-elle promptement et bien jusqu'à présent la manière la distinguée de la Capitale, qui l'ordonnent journellement avec les plus grands succès ; tels sont MM. *Blandin, Cloquet , Pelletan, Gompil, Marjolin, Pouget, Martin, Solon, Husson, Jadelot, Lugneau, Fallerand, Poureau, de Beauregard , Cruveilhier , Miquel , Péron , Coquerel, Sarlandière Lugrane , Poirson Jobert, Pluche , Guilbert, etc.*

Dépôt à Constantinople, chez M. Edouard Ottoni, Pharmacien, à Pera.

LIVRES ÉLEMENTAIRES

POUR LES LANGUES ORIENTALES,

Par Nassif MALLOUF,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE LA PROPAGANDE A SMYRNE.

Se trouvent à Smyrne dans le même Collège.

A Constantinople , chez M. Louis Songuiorghios, à l'Imprimerie du Journal.

A Beyrouth , chez M. Chucrallah Khouri.

SUR LES INFIRMITÉS SECRÈTES DE LA JEUNESSE ET DE L'AGE MUR, PUBLIÉ CE JOUR,

ILLUSTRÉ PAR VINGT-CINQ GRAVURES COLORIÉES, SOUS ENVELOPPE CACHETÉE;

PRIX : 5 FRANCS.

Self-Preservation.

Traité médical concernant la vie conjugale, et les infirmités et dérèglements de la jeunesse et de l'âge mûr, dont ordinairement l'on est atteint de bonne heure, et qui tendent à détruire la force physique et mentale, ainsi que tous les attributs de la virilité, orné de vingt-cinq gravures coloriées, d'anatomie, de physiologie et des maladies des organes; exposant leurs diverses structures, usages et fonctions, et démontrant le tort qu'exercent sur eux les excès des dérèglements. Avec des observations pratiques pour le traitement des affections nerveuses, des faiblesses provenant de localité et de la constitution, des maladies syphilitiques et de resserrement, par SAMUEL LA MAYE, chirurgien consultant, 9, Bedford-Street, Bedford-Square, London. Membre matriculaire de l'université d'Edimbourg, membre honoraire de la Société médicale des hôpitaux de Londres, licencié du collége des pharmaciens de Londres.

Cet ouvrage a, sur tous les autres traités concernant ce sujet, l'avantage d'être la production d'un membre dûment reconnu par le faculté médicale et ayant reçu une éducation régulière dans la science, et aussi une très grande expérience dans le traitement des maladies résultant de secrétes habitudes et de dérèglements cachés, dont le traitement exige tant de confiance, de circonspection et de savoir.

L'ouvrage se vend chez M. Ant. Calleja, pharmacien à Péra.

PILULES FERRUGINEUSES

DE VALLET

APPROUVÉES PAR

l'Académie royale de Médecine,

POUR LA GUÉRISON

DES PALES COULEURS, DES PERTES BLANCHES,

et pour fortifier

LES TEMPÉRAMENTS FAIBLES.

Il résulte du Rapport fait à l'Académie royale de Médecine, par MM. Planche, pharmacien; Martin-Solon, de l'hôpital Beaujon ; et Soubeiran , directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, et professeur à l'école de pharmacie, rapporteur , que les Pilules du docteur Vallet sont, de toutes les préparations ferrugineuses, celles qui présentent le fer sous la forme la plus convenable à l'usage médical.

Il a été reconnu par l'Académie, que les anciennes préparations auxquelles on avait accordé jusqu'ici le plus de confiance, s'altèrent d'un jour à l'autre dans leur composition intime, tandis que les pilules ferrugineuses de Vallet, au contraire, possèdent seules le précieux avantage d'une complète inaltérabilité. « Ce qui donne « le moyen, dit M. Soubeiran, de les administrer à des « doses constantes, sans laisser à craindre que le médi- « cament change de nature dans le cours de son emploi, « et à des doses bien moins élevées que les autres pré- « parations ferrugineuses, ce qui est une preuve mani- « feste du bon état du fer dans ces pilules.»

« Pendant l'opération, continue M. Soubeiran, le cur- « bonate de fer, qui forme la base des pilules ferrugi- « neuses de Vallet, subit toutes les choses défavorables « d'une longue manipulation, et cependant on le re- « trouve dans le produit, tel qu'il était au moment où « il s'est formé.»

Les propriétés de ces pilules dépendant en partie du soin que l'on apporte dans leur fabrication, M. Vallet les prépare lui-même par les procédés dont il est l'inventeur, avec toutes les précautions que nécessitent la longueur et la difficulté de l'opération.

Aussi la plupart des médecins reconnaissant avec l'Académie royale demédecine, qu'en raison de leur inaltérabilité et des soins particuliers avec lesquels leur auteur les prépare, elles méritent la préférence sur les autres ferrugineux, pour le traitement des pâles couleurs, des pertes blanches et de toutes les affections dépendant du tempérament lymphatique.

Dépôt à Péra et à Constantinople , chez Ant. Calleja, pharmacien.

LE NAPOLEON

JOURNAL MENSUEL.

MM. ALEXANDRE-PIERRE et Cie , Rue des Noyers, 27, à Paris, administration du journal LE NAPOLÉON , informent leurs lecteurs que tout nouvel abonnement d'un an donne droit à tous les numéros parus, et en plus, sans augmentation, à tous les journaux, Feuilles volantes, Biographies, Chansons, Comandes, Gravures et toutes les Editions faites pendant le premier trimestre.

Les abonnemens doivent être envoyés franco en un bon sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	Paris.	Départements.	Etranger.
Un an	2 fr.	3 fr.	4 fr.
Six mois.	1 fr.	3 fr.	3 fr.

Imprimerie du Journal de Constantinople , Echo de l'Orient ,